



**Nom et Prénom :** MIGNOT MARC

Qualité : Professeur

Courriel : [marc.mignot@unistra.fr](mailto:marc.mignot@unistra.fr)

Tél. :

### Thèmes de recherche

- Droit des obligations
- Droit des sûretés
- Droit des assurances

### Principales publications

Les obligations solidaires et les obligations *in solidum* en Droit privé français, Préf. E. Loquin, Nouvelle bibliothèque des thèses, Vol. 17, Dalloz, Paris, 2002, 857 p.

Droit des sûretés et de la publicité foncière, 3<sup>e</sup> éd., Coll. LMD Cours sous la dir. de B. Beignier, LGDJ, 2017, 691 p.

M. Mignot et C. Jourdain-Fortier (dir.), Analyse comparée du droit français réformé des contrats et des règles matérielles du commerce international, Travaux du CREDIMI, Vol. 47, LexisNexis, 2016, 564 p.

L. Andreu et M. Mignot (dir.), Les contrats spéciaux et la réforme du droit des obligations, Institut Universitaire Varenne, Collection Colloques et Essais, Vol. 34, 2017, 534 p.

L. Andreu et M. Mignot (dir.), La réforme du droit des sûretés, Institut Universitaire Varenne, Collection Colloques et Essais, Vol. 75, 2019, 324 p.

La règle dite de l'opposabilité des exceptions après l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016, Mélanges en l'honneur d'É. Loquin, Droit sans frontières, Vol. 51, LexisNexis, 2018, p. 671-697.

Les principes généraux (droit commun) des sûretés en général et des sûretés personnelles et réelles en particulier (art. 2284 à 2287 avant-projet) *in* L. Andreu et M. Mignot (dir.), La réforme du droit des sûretés, Institut Universitaire Varenne, Collection Colloques et Essais, Vol. 75, 2019, p. 17-42.

L'antichrèse et l'hypothèque *in* Quelle réforme pour le droit des sûretés ? Sous la dir. de Y. Blandin et V. Mazeaud, Dalloz, Thèmes, commentaires et actes, 2019, p. 55-73.

## Enseignements

- Droit des assurances
- Droit de la construction
- Procédure civile
- Droit de la famille

## Responsabilités administratives et éditoriales

- Membre élu du CNU (section 01)
- Membre du Conseil de publication de l'Université de Strasbourg